

HISTORIQUE

L'aéroport international de Strasbourg (*code AITA : SXB – code OACI : LFST*) est un aéroport du département du Bas-Rhin. Il est géré par la Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin.

Créer par l'Etat, l'aéroport est une propriété de l'Etat. Jusqu'en 1994, l'aéroport a eu un statut militaire comprenant une zone civile (18ha) concédée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin. Le 1er septembre 1994, l'aéroport est devenu civil et l'emprise de la concession a dès lors été portée à 272 ha.

En 1992, départ de l'Armée de l'Air, la CCI, en accord avec les collectivités membres du Comité de pilotage, a engagé une démarche d'anticipation de l'aéroport. ▲